

Votre cadre de vie

La gestion des déchets

Afin de préserver la propreté de la ville, trois solutions viennent répondre aux différents types de déchets que nous produisons naturellement tous les jours : la déchetterie, les ordures ménagères et le tri sélectif. Elles sont gérées par le Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM).



Déchetterie

Située à La Pièce du Bois de Beaufort-en-Vallée, la déchetterie est un espace aménagé et clos où

vous pouvez déposer les déchets encombrants, les déchets verts, les gravats, les déchets ménagers spéciaux tels que les huiles de vidange, les batteries, les peintures, les déchets d'équipements électriques et électroniques...

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Opérations ponctuelles

- Des journées réemploi « videz vos greniers » sont organisées deux fois par an,
- Des opérations de broyage de végétaux en déchetterie gratuites sont organisées pour les particuliers,
- Des collectes d'amiante pour particuliers se déroulent sur inscription.

Pour en savoir plus, consultez l'agenda du SMICTOM sur : www.smictomauthion.fr

Demander votre vignette d'accès à la déchetterie

L'accès à la déchetterie se fait uniquement sur présentation d'une vignette. Elle est disponible à l'accueil de la mairie. Une vignette par famille.

Horaires d'ouverture

Le lundi matin et du mardi au samedi. Fermée les jours fériés.

- Du 15 novembre au 15 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Du 16 février au 14 novembre de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Coordonnées

La Pièce du Bois de Beaufort-en-Vallée à Beaufort-en-Anjou
02 41 57 31 09.

Ordures ménagères

Composées des déchets alimentaires, d'objets, de couches, lingettes, et autres textiles sanitaires, de la vaisselle, de papiers souillés, de barquettes et pots en plastiques, les ordures ménagères sont à déposer dans le bac à couvercle rouge. Elles sont collectées par les agents du Smictom. N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille des jours de collectes.

Collecte des ordures ménagères

Retrouvez votre secteur de collecte et téléchargez le calendrier sur la [carte interactive du site](#).

Les jours fériés

A partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain. Les usagers

collectés habituellement le lundi le seront le mardi, ceux du mardi le seront le mercredi et ainsi de suite jusqu'au samedi pour les usagers habituellement collectés le vendredi.

Guide du tri

Téléchargez le guide du tri : [cliquez ici](#).

Vous emménagez ?

Contactez le Smictom au 02 41 79 77 00 de votre arrivée.

Les jours suivants votre signalement, un agent passera déposer, à votre domicile, les poubelles rouges et jaunes en fonction du nombre de personnes composant votre foyer.

Votre compte en ligne

Pour consultez le relevé des présentations des bacs et imprimer sa facture, créez votre compte en ligne : [cliquez ici](#).

Le recyclage

Composés de suremballages souples, sacs et films plastiques, bouteilles et flacons plastique, emballage en acier, en aluminium et en carton, journaux, magazines... les déchets recyclables sont à déposer dans le bac à couvercle jaune. Elles sont collectées, une fois tous les quinze jours, par les agents du Smictom.

N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille des jours de collectes.

Le Smictom se réserve le droit de refuser un bac à la collecte si les consignes de tri ne sont pas respectées.

Collecte du tri sélectif

- Ville : le mardi semaine paire
- Campagnes : le mercredi semaine paire.

Retrouvez votre secteur de collecte et téléchargez le calendrier sur la [carte interactive du site](#).

Les jours fériés

À partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain. Les usagers collectés habituellement le lundi le seront le mardi, ceux du mardi le seront le mercredi et ainsi de suite jusqu'au samedi pour les usagers habituellement collectés le vendredi.

Guide du tri

Les emballages portant le point vert ne sont pas tous recyclables. Vérifiez bien qu'ils figurent dans

le guide de tri avant de les apporter dans un bac de collecte.

Téléchargez le guide du tri : [cliquez ici](#)

Vous emménagez ?

Contactez le Smictom au 02 41 79 77 00 de votre arrivée.

Les jours suivants votre signalement, un agent passera déposer, à votre domicile, les poubelles rouges et jaunes en fonction du nombre de personnes composant votre foyer.

Le smictom

La collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et les déchetteries sont gérés par le Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM). Etablissement public de coopération intercommunale créé en 1979, il regroupe 12 communes réparties sur 3 structures publiques de coopération intercommunale avec 36480 habitants sur 408 km².

Coordonnées

Smictom de la Vallée de l'Authion

4, boulevard des Entrepreneurs

Beaufort-en-Vallée - BP 55

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 79 77 00

contact@smictomauthion.fr

www.smictomauthion.fr

Réduire ses déchets

Les français produisent de plus en plus de déchets : 590 kg* par an, en moyenne.

Pour vous accompagner dans une démarche de prévention des déchets, le Smictom vous propose un programme d'actions à mettre en place.

En savoir plus : [cliquez ici](#).

* Chiffres de l'agence de l'environnement et de l'énergie (ADEME) - 2018.